

31 mai 2012 -18:43

Appartient à Conseil des ministres du 1er juin 2012

Dossiers introduits dans le cadre de la prudence budgétaire

Le Conseil des ministres a approuvé une série de dossiers de demandes d'engagements de crédits qui ont fait l'objet d'une évaluation favorable par le groupe de travail mis en place dans le cadre de la circulaire du 24 avril 2012 relative à la prudence budgétaire pour l'année budgétaire 2012.

Il a en outre approuvé l'engagement de crédits pour :

- un projet de communication mené en partenariat entre le SPF Santé publique, les autorités régionales en charge de l'environnement et la VRT, relatif à la production et à la consommation durables ;
- une subvention à l'asbl Axum pour le salon ArtisanArt ;
- un subside à la Zinneke parade dans le cadre de la Politique des grandes villes.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Olivier Chastel, ministre du Budget
et de la Simplification administrative
Queteletplein 7
1210 Bruxelles
Belgique
+32 2 211 38 11
<http://www.chastel.belgium.be>